



FORMATION

LES MISSIONS SSCT

DU CSE (de 11 à 49 salariés)

Maîtriser les missions SSCT (Santé Sécurité et Conditions de Travail) du CSE

Objectifs

- Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE
- Identifier les missions et les prérogatives du CSE en matière de santé et sécurité au travail
- Analyser les principes généraux de prévention des risques professionnels
- Évaluer les risques professionnels et élaborer le document unique des risques
- Appliquer les règles générales de la santé et de la sécurité au travail
- Reconnaître les différents types d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Déterminer les mesures de prévention et les procédures à appliquer en cas de situation dangereuse
- Analyser les situations de harcèlement moral et sexuel au travail

Public cible

Elus du CSE, titulaires et suppléants

Durée

5 jours soit 3 jours + 2 jours (35h)

Tarif :

- **Inter** : 350€ TTC/jour/stagiaire

- Modalité d'accueil

- En présentiel uniquement

- Sessions 5 à 14 apprenants

- Autre formule nous consulter

Intervenants

Alain GODEFROY

Formateur certifié, ancien secrétaire du CSE et du CSSCT

Formateur IRP depuis plus de 5 ans

Pierre ROUVE

Formateur certifié, Référent HSE, 15 années d'expérience dans la représentation du personnel.

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

OBJECTIF CSE

130 rue Max Jacob, 06600 ANTIBES

Tel : 07 43 16 33 11 - e-mail : contact@objectif-cse.fr

Déclaration d'activité : 93061164806 (PACA)

• JOUR 1

- Accueil et recueil des besoins
- Rôle et mission du CSE en SSCT
- Composition et fonctionnement
- Moyens du CSE
- Les acteurs de la prévention
- Réglementation & risques professionnels
- Focus sur certains risques professionnels

• JOUR 2

- Enjeux de la prévention
- Recenser les risques professionnels
- Prévenir les risques professionnels
- Documents et information du CSE en SSCT
- Accidents du travail et maladies professionnelles

• JOUR 3

- Inspections du CSE
- Droit d'alerte
- Consultations
- Préparation "activités intersession"

• JOUR 4

- Retour d'expérience
- Les enquêtes accidents du travail

• JOUR 5

- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel et sexisme
- Rôle et moyens des acteurs de la prévention
- Plan d'action du CSE

• SYNTHÈSE de la FORMATION

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre
- Evaluation formative (quiz)
- Bilan oral et évaluation à chaud

MODALITES D'ACCES

- Délai de 5 semaines minimum entre la signature du devis et le début de la formation

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les apprenants sont évalués de manière formative tout au long du stage :

- ✓ Jeu d'évaluation questions/réponses en début de journée
- ✓ Livret Exercices tout le long du stage.

L'objectif de ces évaluations où le droit à l'erreur est permis voire, encouragé, est de permettre aux apprenants de tester leurs compétences dans un cadre sécurisé et accompagné afin d'être le plus efficace possible sur le terrain post formation.

Une attestation de formation individuelle validant la présence et la participation active de l'apprenant sera remise à l'issue de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un entretien réalisé au préalable**Accessibilité physique**

- ✓ En INTER : nos lieux de formation sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité.

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap
- ✓ Théorique : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur (Nous consulter)

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Référent handicap :

Pierre Rouve
07 43 16 33 11